

RÈGLEMENT PARRAINAGE 2025/2026

QUI PEUT PARRAINER ?

- Tout étudiant inscrit pour l'année scolaire 2024-2025 ou depuis au moins 3 mois dans une formation longue des écoles Horizon, IMC, Omnis et Oscar.
- Tout étudiant inscrit pour la rentrée 2025/2026 ayant un dossier complet et validé.
- Pour bénéficier de la **récompense de niveau 1 (10 €)**, le parrain doit être inscrit ou étudiant au moment du parrainage et l'être encore un mois plus tard.
- Pour bénéficier de la **récompense de niveau 2 (50 €)**, le parrain doit avoir réglé au moins quatre mois complets de scolarité (pour les étudiants en formation initiale) et la personne parrainée (ou filleul) doit toujours être inscrite au 31 décembre 2025.

COMMENT ENGAGER UN PARRAINAGE ?

Pour qu'un parrainage soit valide, **TOUTES les conditions suivantes** doivent être remplies :

1. Le filleul **n'a pas contacté nos écoles**, ni fourni ses coordonnées sur nos sites web, avant d'être parrainé.
2. Le parrain **déclare son parrainage via un des formulaires dédiés suivants** en précisant les coordonnées du filleul :
 - [Formulaire parrain OMNIS](#)
 - [Formulaire parrain Horizon](#)
 - [Formulaire parrain IMC](#)
 - [Formulaire parrain Oscar](#)

Le parrain doit donner des **coordonnées valides** pour lui-même et pour son filleul dans le formulaire.

3. Le filleul **rempli l'un des formulaires*** de prise de contact spécifique à l'école visée de la liste suivante :
 - [Formulaire filleul OMNIS](#)
 - [Formulaire filleul Horizon](#)
 - [Formulaire filleul IMC](#)
 - [Formulaire filleul Oscar](#)

* **Aucun autre formulaire** que ceux du présent document ne sera accepté, même visuellement similaire.

COMMENT VALIDER LA RÉCOMPENSE DE NIVEAU 1 ?

La récompense de niveau 1 sera versée au parrain un mois après avoir rempli son formulaire de parrainage **s'il est toujours inscrit** dans une des écoles du groupe et si toutes les conditions mentionnées précédemment sont remplies.

Son montant est de **10 €**, versé sous forme de bon cadeau.

COMMENT VALIDER LA RÉCOMPENSE DE NIVEAU 2 ?

La récompense de niveau 2 sera validée si les conditions complémentaires suivantes sont remplies, **en plus des conditions** mentionnées précédemment :

1. Le filleul a été inscrit dans l'une des formations des écoles du Groupe VISO (Horizon, IMC, Omnis et Oscar) pour la rentrée 2025/2026.
2. Le filleul et le parrain sont toujours inscrits dans l'une de nos écoles au 31/12/2025 ou le parrain est diplômé en 2025.
3. Ils ne sont pas concernés par une procédure disciplinaire ou de contentieux au 31/12/2025.

Son montant est de **50 €** pour le parrain et **50 €** pour le filleul, versé en janvier 2026 sous forme de bon cadeau.